

Listes "Le Sens du Bien Commun"

Si nous nous présentons à vos suffrages afin de siéger au Conseil d'administration de l'Université de Haute-Alsace, c'est pour y être une force de proposition et d'écoute.

Il s'agit pour nous de faire élire des administrateurs responsables, unis autour du sens du bien commun et attachés à défendre certaines propositions, valeurs et modes de gouvernance (voir ci-dessous).

L'une des originalités de nos candidatures réside dans le fait de se présenter dans les quatre collèges ; nous sommes les seuls à le faire. Cela manifeste l'une des valeurs qui nous guide, le fait qu'au-delà de nos différences, de nos sensibilités et de nos souhaits, nous sommes tous engagés à l'UHA, que le destin de cette Université nous est cher et que nous ne pouvons que le construire ensemble, en commun, Biatss, enseignants et étudiants.

Nouvelles pratiques de gouvernance

- Instituer un système de votation numérique pour faire participer toute l'UHA aux décisions importantes et favoriser les contre-pouvoirs,
- Demander aux collègues titulaires de primes de présenter annuellement un bilan d'activité et de résultats,
- Clarté de la politique de recrutement et de redéploiement des postes de Biatss et d'enseignants.

Transparence

- Accélération de la mise en place effective de la convention avec l'Unistra dans les domaines de la formation et de la recherche,
- Enregistrement des séances des différents conseils, diffusion quand elle est juridiquement possible et envoi systématique des procès-verbaux des conseils à tous les membres de l'UHA.

Sincérité

- Les candidats à une promotion locale seront encouragés à rendre leur dossier accessible aux collègues de grade égal ou supérieur,
- Le cumul des mandats et des fonctions doit être évité, un débat doit être lancé sur les incompatibilités (membre du CA et vice-président ou directeur de composante).

Listes "Le Sens du Bien Commun"

Propositions étudiantes

La meilleure reconnaissance des diplômés de l'UHA passe fondamentalement par la réussite de l'insertion professionnelle ; cela était vrai hier, cela doit le redevenir.

- Créer des pôles de professionnalisation dans chaque composante. Leur mission sera de renforcer les liens avec le monde de l'entreprise par la mise en place de soutiens administratifs dédiés au sein des UFR et laboratoires : recherche de stages, de contrats d'apprentissage, mise en place de réseaux des anciens...
- Encourager la mise en place de formations en double compétences en Master (ex. : base scientifique et formation complémentaire en droit et management),
- Assurer la mise en place de stages longs (4 à 6 mois) sur la base du volontariat, dès la 3^e année de Licence (refonte et souplesse des calendriers),